

L'Atelier Autrement

177 rue d'Alésia, 75014 Paris - Tél. 01 45 42 27 46 - Fax 01 40 44 65 00
www.atelierautrement.com - contact@atelierautrement.com

TARIFS 2012 (euro HT)

	Gd. SALLE (70 m2)	Gd + Pt. SALLE (70 + 10m2)	Pt. SALLE (10 m2)
• 1er Journée (9h/18h en semaine).....	400	490	180
• Journée(s) suivante(s).....	370	450	160
• 1/2 journée (9h/13h-14h/18h).....	300	365	130
• 1/2 journée suivante(s).....	250	310	120
• Week end (forfait 2 jours).....	600	735	270
• 1 journée en week end (9h/18h),	480	600	200
• Locations régulières, développement personnel.....	sur devis		
• Location pour tournage film/ vidéo, prise de vue, casting.....	sur devis		

EQUIPEMENTS & SERVICES

- **Contenance de la grande salle :**
 30/40 pers. en "théâtre" sans tables - 32/34 pers. en "théâtre" avec tables.
 30/35 pers. en "cabaret" - 28/32 pers. en "carré" - 22/25 pers. en "U" avec tables.
- **Equipements inclus :**
 chaises, tables, zafus, paper-boards, écran, Internet haut débit ADSL, régie son quadripophonique, pupitre de mixage, TV, magnétoscope, machines à thé/café, réfrigérateur, spots pour exposition, salon de jardin ...
- **Equipements & services en option *:**
 Vidéoprojecteur 2000 Lumens 70 €/jour*
 Rétroprojecteur sur devis
 Poste informatique PC portable (+ graveur/lecteur DVD) sur devis
 Caméra vidéo + grand angle + trépied + cablage sur devis
 Eclairage pour tournage/prise de vue sur devis
 Reportage photo/vidéo de vos activités sur devis

* Coefficients dégressifs pour locations "longues durées" de matériels en option:
 2jours=1x1,7 / 3jours=1x2,3 / 4jours=1x2,8 / 5jours=1x3,2

L'Atelier Autrement

177 rue d'Alésia, 75014 Paris - Tél. 01 45 42 27 46 - Fax 01 40 44 65 00
www.atelierautrement.com - contact@atelierautrement.com

CONDITIONS GENERALES

- Les réservations ne sont définitives qu'à la réception d'un chèque de garantie du montant de votre location. Ce chèque ne sera encaissé qu'après utilisation de la salle.
- **Indemnités en cas d'annulation** (aucune indemnité n'est due si nous relouons la salle) :
 a) avec préavis de plus de 4 mois: 33% de la location en semaine / 50% de la location en week-end.
 b) avec préavis de plus de 2 mois: 66% de la location en semaine / 75% de la location en week-end.
 c) avec préavis de moins de 2 mois: 75% de la location en semaine / 100% de la location en week-end.
- Les activités pouvant occasionner des taches persistantes sur la moquette ou la restauration ne sont pas autorisées dans la salle de travail; un coin-bar ou la petite salle (en option) sont prévues à cet effet, (nous pouvons aussi organiser vos repas dans un restaurant voisin). Pour toute tache accidentelle le nettoyage de la moquette vous sera facturé au temps passé ; en cas de tache indélébile qui obligerait à changer la moquette il vous sera facturé une participation de 800 € pour la grande salle et 250 € pour la petite salle.
- Un dépôt de garantie est demandé pour le matériel loué en option.
- Notre salle n'est pas louée pour des activités festives telles que mariages, fêtes, anniversaires, etc ...
- Afin de ne pas déranger le voisinage le stationnement et le bruit dans les parties communes de l'immeuble (jardin, cour, couloir, etc) ne sont pas autorisés par la copropriété et nous vous remercions de quitter les lieux en silence. L'utilisateur veillera à ne rien faire qui puisse apporter un trouble de jouissance aux voisins et à n'exercer aucune activité contraire aux bonnes mœurs. En outre il fera son affaire personnelle pour toutes réclamations ou contestations qui pourraient survenir du fait de son activité dans les biens loués, de façon à ce que l'Atelier Autrement ne puisse aucunement être inquiété ni recherché à ce sujet. L'utilisateur restera garant vis-à-vis de l'Atelier Autrement de toute action notamment en dommages et intérêts de la part des voisins que pourraient provoquer l'exercice de ses activités.
- Assurance : Nous avons souscrit une assurance dommages aux biens destinée à couvrir la salle contre les incendies, dégâts des eaux et risques annexes. L'utilisateur devra souscrire une assurance dommages aux biens destinée à couvrir ses biens, objets ou aménagements, ainsi qu'une assurance responsabilité civile destinée à couvrir tous dommages corporels et matériels consécutifs à son activité. L'Atelier Autrement ne peut être tenu responsable des biens et activités de l'utilisateur.
- En cas de non respect de ces Conditions Générales nous nous réservons le droit d'annuler vos réservations, dans ce cas les indemnités d'annulation resteront dues.
- En cas de force majeure telles que changement de propriétaire ou d'activité, locaux endommagés ou travaux d'urgence, etc, nous nous réservons le droit d'annuler vos réservations. Dans ce cas nous nous engageons à restituer dans leur intégralité les chèques de garantie, dès déclaration de l'évènement.

merci de nous retourner ce document complété, signé, daté et accepté

Je soussigné..... Société :.....
 Adresse :.....
 Tél : Port : Fax :
 Email : Site Web :
 Adresse de facturation :.....
 Conditions particulières :.....
 Ci-dessous, votre signature accompagnée de la date et de la mention manuscrite : "lu et accepté"
 Signature : Cachet commercial :